



Détournement de clients par un salarié sortant.

Par **stephlys**, le **14/01/2009** à **21:17**

Bonjour,

Je représente une société de service à la personne auprès de particuliers.

J'ai une employée qui ma donnée sa démission, dans les jours qui on suivi, la moitié de ses clients dont elle s'occupée on décidés de rompre le contrat de prestation, bien entendue sans me donner d'explication.

J'ai de grosse suspicion sur un détournement de clientèle.

Son contrat de travail n'a pas de clause de non concurrence.

Que faire?